

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 1-2

Rubrik: Compte rendu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du vendredi 15 novembre 1991

Notre président, Michael Simoni, ouvre l'assemblée en présence de 29 membres. Les membres suivants ont pris la peine de s'excuser: Michel Billod, Siegfried Blanc, Henri Gloor, Paul-André Fallet, Frédy et Marcel Huguenin, Pierre-Alain Dubois.

Le président suggère, pour des raisons de disponibilité des membres du comité, de tenir les deux assemblées annuelles le vendredi soir. Cette proposition est acceptée.

1. Le PV de la dernière assemblée est lu par le secrétaire, aucune rectification n'est demandée.

2. MM. Michel Fahrny et Georges Aeschlimann sont nommés scrutateurs.

3. Il ressort du rapport présenté par notre trésorier, René Mangold, des recettes pour Fr. 5347.35, des dépenses pour Fr. 3762.85. Au 31.10.1991, le capital de la société se monte à Fr. 20 224.01.

4. Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils viennent d'être présentés et de donner décharge au caissier.

5. Notre conseiller apicole, Jean Bichet, nous rappelle ses différentes séances de vulgarisation, les deux visites de ruchers organisées durant cette année. Il précise qu'il a assisté à une journée de perfectionnement ainsi qu'à la journée intercantonale.

6. Dans son rapport, notre président nous signale qu'il a assisté aux AG de la SAR et de la fédération cantonale. La sortie annuelle a été organisée, escapade dans le Simmenthal, le Pays-d'Enhaut et la Haute-Gruyère, avec visite de la maison Mathys à Erlenbach. La torréa a eu lieu chez Eric Amstutz et a rencontré un franc succès. Le président nous précise les raisons de la non-participation de notre société à Modhac. Des solutions pour une future présence à cette exposition seront étudiées.

7. Nos délégués à la SAR et à la fédération cantonale seront M^{me} Vermot et M. Mangold.

8. Démissions: Roger Sauser, Laurent Jacot, Lorette Meylan, Fernand Hirt. M. Hirt demeure membre ami. Admissions: M^{me} Jean-Pierre Aubert-Grosjean, M^{me} Gérald Strahm, M^{lle} Catherine Bippus, Ernest Müller.

9. Situation sanitaire des ruchers. Cercle du Locle: Sylvain Robert nous communique qu'il n'y a rien de spécial à signaler. Cercle de La Chaux-de-Fonds: en l'absence de Siegfried Blanc, Pierre Paratte nous fait savoir que seulement deux tiers des apiculteurs ont commandé des produits pour la lutte intégrée. Il faut en déduire que le tiers des apiculteurs n'a pas traité ou a fait ses achats en France! Il nous rappelle également que les bandes d'Apistan doivent être restituées aux inspecteurs de cercle après utilisation. Afin de combattre efficacement la varroase, il faut s'attendre à devoir alterner les traitements.

M^{lle} Catherine Bippus et Pierre-Alain Dubois suivent actuellement le cours d'inspecteur.

10. Concours des ruchers: Jean Bichet recevra en décembre ou janvier des instructions précises qui lui permettront d'établir un programme de préparation. Ces séances auront lieu le mercredi soir à 20 heures, à l'Hôtel de la Croix-Fédérale, Le Crêt-du-Loche, les 11.12.91, 22.1.92, 12.2, 11.3 et 8.4.1992.

11. Divers: Pierre Paratte propose de faire supporter la taxe de Fr. 1.— par ruche réclamée par les stations par la caisse de la société. Cette proposition est acceptée par l'assemblée. Le président nous signale qu'une participation à VAL (Vie associative locale) qui aura lieu les 13, 14 et 15.11.1992 est envisagée.

Après cette partie administrative, le président nous présente M. Burgat qui, grâce à un superbe diaporama accompagné d'un commentaire captivant, nous fait découvrir les trésors simples qui fourmillent dans notre environnement quotidien.

Le secrétaire